



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de Travecy

SEANCE DU 22 JANVIER 2021

Date de la convocation : 18 janvier 2021

Date d'affichage : 28 janvier 2021

L'an deux mille vingt et un, le vingt-deux janvier à vingt heures, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Laurent PÉNÉ, maire.

Présents : CARPENTIER Christelle, DEBRIL Olivia, DELAHAYE Jean-Noël, DRUET Michèle, LACROIX Francis, LHOMME Marie Madeleine, LONGONI Jean-Claude, MÉASSON Marie-Christine, PÉNÉ Laurent, VAN ASSEL Florence, VAN HEESWYCK Éric, WACQUET David.

Représentés : MEUNIER Juliette par DELAHAYE Jean-Noël, GOURDOUX Christelle par LHOMME Marie-Madeleine.

Excusé : PANICO Julien.

Secrétaire : Madame DRUET Michèle.

Le compte-rendu de la dernière séance : remarque de Monsieur Delahaye, il fait part à l'assemblée de son désaccord concernant les raisons qui ont amené le conseil à se prononcer sur le non-maintien de son statut d'adjoint, considérant qu'il avait accompli une partie de ses missions : deux locations de la salle du foyer rural et une commande de fleur pour le 11 novembre.

Monsieur le Maire prend compte de cette remarque et indique qu'elle figurera sur le compte-rendu de cette séance. Avec ce fait, le dernier compte-rendu est lu et approuvé à l'unanimité.

La séance est ouverte.

2021_1 - Election d'un adjoint

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	Abstention	<i>Non participant</i>
12	12 + 2	0	0

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L.2122-7 et L.2122-7-1,

Considérant que les adjoints sont élus au scrutin secret et à la majorité absolue,

Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un 3^{ème} tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative, en cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Election du 3^{ème} Adjoint :

Mme Michèle DRUET, Mme Marie-Madeleine LHOMME se portent candidates.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après

Premier tour de scrutin :

- nombre de bulletins : 14 (quatorze)
- bulletins blancs : 3 (trois)
- suffrages exprimés : 11 (onze)
- majorité absolue : 8 (huit)

Michèle DRUET	Marie-Madeleine LHOMME
8 voix	3 voix

Mme Michèle DRUET, ayant obtenu la majorité des voix, a été proclamée 3^{ème} adjointe au maire.

Elle sera déléguée, sous le contrôle et la responsabilité du Maire, pour la gestion, l'entretien et le suivi de la location de la salle du Foyer Rural, les festivités, les commémorations, la communication et l'information. Monsieur le Maire informe le conseil qu'en absence de location du foyer rural, due à la période COVID, une mission supplémentaire sera ajoutée, à savoir : la mise à jour des différents éléments de gestion du cimetière, qui ont essentiellement pour objet de compléter au plan local la réglementation générale et de disposer à tout moment des éléments d'informations nécessaires au contrôle des différentes activités funéraires de la commune.

2021_2 - GSM carrières Tourneville : transport routier « chemin Vert »

L'entreprise GSM qui exploite une carrière sur la commune sollicite l'accord du Conseil Municipal concernant l'itinéraire qui sera emprunté par leurs poids lourds pour rejoindre la carrière située sur la commune. L'entreprise n'ayant pas encore défini l'itinéraire, les élus décident à l'unanimité de reporter cette décision.

En parallèle, un avis est demandé concernant la remise en état du chemin Vert en fin d'exploitation. Les élus approuvent cette demande à condition de respecter les normes en vigueur concernant la qualité des matières.

2021_3 - Convention X-Demat

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
12	12 + 2	14	0	0	0

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil de l'autoriser à régulariser la convention avec la société X-Demat. Celle-ci concerne toutes les procédures dématérialisées et utilisées pour tous les actes de la mairie (facturation, convocation, appel d'offre ...).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité la signature de cette mise à jour.

2021 _ 4 – DETR acquisition d'un défibrillateur

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
12	12 + 2	14	0	0	0

Monsieur le Maire propose aux élus de solliciter une subvention auprès des services de l'Etat pour l'acquisition d'un défibrillateur. Une aide API (Aisne Partenariat Investissement) a déjà été demandée à hauteur de 30 %. Différents devis sont à l'étude. Une réflexion est en cours sur un achat ou une location.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité de faire cette demande de subvention.

Questions diverses

✚ Sens de circulation rue du Pommelotier : suite à de nombreuses remarques de riverains, une réflexion est à l'étude. En effet, il ressort que le choix du sens de circulation mis en place après les travaux de voirie pose problème (manque de visibilité, virage dangereux en haut de la rue pour rejoindre la rue du Général Leclerc, vitesse excessive ...). Trois solutions sont proposées à savoir : changement du sens de circulation, mise en place d'un STOP ou d'un cédez le passage et/ou laisser la priorité à droite.

✚ Madame MEASSON alerte sur la dangerosité de certaines rues du village telle que la rue du Carry Droit avec ses nombreux virages et propose de faire un marquage au sol pour matérialiser l'axe de circulation voire créer des emplacements de stationnement. Beaucoup de voitures sont mal garées et gênent la circulation sur cet axe.

✚ Projet d'un City-Stade : à l'initiative de Monsieur WAQUET, les membres du Conseil réfléchissent sur l'opportunité de poursuivre ce projet. Des devis ont été demandés auprès de plusieurs entreprises, selon le type de structures proposées, les prix varient entre 30 000 € et 40 000 €. Ce projet peut bénéficier d'une demande de subvention DETR. L'ensemble des élus se prononcent favorablement à la poursuite de celui-ci.

✚ Monsieur le Maire remercie la Présidente du CCAS, Madame DRUET, ainsi que tous les membres et les bénévoles pour l'organisation de la distribution des colis de Noël aux séniors.

✚ Infiltration d'eau : un administré, Monsieur MOREAU, habitant rue Violette, a sollicité en mai dernier Monsieur le Maire pour faire installer un avaloir devant chez lui, suite à un problème d'infiltration d'eau dans son sous-sol. Une expertise a été réalisée par les assurances Cette infiltration proviendrait d'une gaine de raccordement électrique. Un des problèmes, remontant à la période de construction de la maison, est la pente. La commune n'a pas été mise en cause et n'a donc pas à financer les travaux. L'administré a décidé de faire intervenir une entreprise privée pour résoudre ce problème avec autorisation de la commune pour intervenir sur le domaine public.

✚ Formation des élus : Monsieur le Maire informe les élus que l'Union des Maires propose 1 journée de formation en visioconférence sur le thème « *Les repères indispensables du budget* ». Les personnes intéressées peuvent s'y inscrire.

✚ Madame LHOMME demande si la mairie a des informations concernant la campagne de vaccination Covid-19. Monsieur le Maire lui indique que les informations sont disponibles sur le site de la commune. Il propose ses services aux personnes âgées ne disposant pas de moyens de locomotion. Madame CARPENTIER se renseigne auprès de la CPAM des moyens mis en place pour accéder aux différents sites de vaccination pour les personnes à mobilité réduite.

✚ Travaux rue de la Vatroye : Monsieur LACROIX nous informe que les travaux d'enfouissement des réseaux se terminent avec la pose des nouveaux candélabres et le démontage des anciennes installations jusque fin mars. Par contre, les candélabres positionnés sous les câbles de la moyenne tension ne seront pas installés pour une question de sécurité, ce qui conduira à une période de 7 jours sans éclairage public sur ces installations lors de la mise en service. L'entreprise COLAS de Gauchy a été retenue lors du dépouillement des offres par la maîtrise d'œuvre concernant l'aménagement de la rue. D'après les prévisions, ces travaux de voirie devraient démarrer début avril 2021.

Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 21 h 40.

Fait à TRAVECY, les jours, mois et an susdits

Le Maire,

La secrétaire,

Laurent PÉNÉ

Michèle DRUET